

N° 2024-011

**Chargé.e de mission « Conservation des espèces
animales à enjeux – Maitrise des techniques et outils »
(H/F)**

Corps/Grade : Poste relevant de la catégorie A ; fonctionnaire de l'État, fonctionnaire territorial ou fonctionnaire hospitalier par voie de détachement 3 ans, ou par voie contractuelle pour les non fonctionnaires (CDD droit public 3 ans).

Poste vacant : prise de poste au 1^{er} septembre 2024

Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humain et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Finalités du métier / Rôle

Le ou la chargé.e de mission « **Conservation des espèces animales à enjeux – Maitrise des technique et outils** » a en charge au sein de l'établissement public Parc national de contribuer à la préparation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des plans de gestion opérationnels des espèces animales à enjeux. Ces plans devront être pensés et mis en œuvre en concertation avec les nombreux acteurs intervenants dans ces différents domaines (services de l'état, collectivités, acteurs associatifs).

Cela concernera d'une part des espèces menacées, avec notamment le Pétrel noir de Bourbon (*Pseudobulweria aterrima*), le Pétrel de Barau (*Pterodroma baraui*), l'Echenilleur de La Réunion (*Lalage newtoni*) ou le gecko de Bourbon (*Phelsuma borbonica*), en lien étroit avec les chargés de mission recrutés spécifiquement sur les projets de conservation de ces espèces, mais aussi les espèces pour lesquelles des besoins de connaissances sont nécessaires (arthropodes, mollusques, fonge...) pour leur éventuelle conservation ou intégration dans les données habitats.

De plus, il devra apporter une connaissance pointue des techniques, des outils et des innovations de suivi de populations animales ou de gestion des prédateurs et menaces (matériels, analyses de données, analyses spatiales, intelligence artificielle (IA), statistiques, protocoles...) afin de répondre aux besoins de l'équipe du service de Protection des Patrimoines Naturels (SPPN), en lien avec des partenaires parfois étrangers.

Il-elle contribuera de façon opérationnelle :

- A la réalisation de l'analyse des menaces et des enjeux de conservation concernant les espèces menacées afin de préciser les besoins de connaissances nécessaires à leur conservation et de prioriser les actions de conservation elles-mêmes, en mobilisant les expertises nécessaires ;
- A la préparation des modalités de mise en œuvre opérationnelle des actions de conservation et de leur déploiement dans les territoires ;
- A la coordination et l'animation des plans opérationnels de conservation ;
- Au pilotage de l'évaluation et des bilans des actions réalisées ;
- A l'appui et l'apport de connaissances quant aux techniques et outils innovants de suivi des populations et de préservation des espèces dans leur habitat.

Il-elle mènera ces actions en lien avec l'ensemble des partenaires concernés par les différentes thématiques, en assurant leur animation, et participera aux actions réalisées par le Parc national, avec l'appui d'experts.

Position dans l'organisation / Liens hiérarchiques et fonctionnels

Le ou la chargé.e de mission « **Conservation des espèces animales à enjeux – Maitrise des techniques et outils** » exerce ses missions au sein du Service Préservation des Patrimoines Naturels (SPPN) sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du chef de service, en lien étroit avec le chargé de mission faune et le chargé de mission « **Espèces exotiques envahissantes animales – Intégration et animation des projets faune** ».

Il-elle est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des unités de travail (services et secteurs), mais aussi en lien avec les partenaires institutionnels (DEAL, DAAF, ONF...) et associatifs (SEOR, AVE2M, IRI...).

Missions et activités principales

Il-elle contribue à :

- L'évaluation des connaissances déjà acquises sur ces espèces et sur les menaces les concernant ;
- L'élaboration de stratégies d'acquisition des connaissances nécessaires à la conservation des espèces et à l'évaluation des actions de conservation menées ;
- La réalisation des bilans portant sur les actions de conservation conduites précédemment ;
- La préparation des plans opérationnels de conservation des espèces animales menacées dont la définition, l'optimisation et la priorisation des actions de conservation à engager ;
- La mise en œuvre de ces plans opérationnels avec l'ensemble des partenaires ;
- La consultation des acteurs et experts aux différentes phases de ces actions ;
- L'appui à l'analyse de données dont l'analyse statistique et les modélisations spatiales, notamment via des outils innovants comme l'intelligence artificielle ;
- La mise en place de nouveaux protocoles, techniques, ou outils de suivi des populations animales et de gestion des menaces visant à améliorer l'efficacité des méthodes existantes ;
- La recherche de partenariat, y compris à l'étranger, permettant d'intégrer de nouvelles techniques et de nouveaux outils aux protocoles ;
- La veille et la participation aux réseaux notamment de nouvelles technologies ;
- La préparation de cahiers des charges, commandes, prestations nécessaires à ces actions ;
- La mise en place et le suivi des outils de capitalisation des connaissances acquises, leur analyse ;
- La préparation des évaluations des actions menées et des bilans ;
- La préparation des éléments permettant une analyse par le Conseil Scientifique du Parc national et son groupe de travail « espèces animales à enjeux » et les comptes rendus et bilans des échanges ;
- La mise en œuvre de la commande publique (conventions, prestations etc.) ;
- La mise en œuvre des engagements et des suivis administratifs et financiers nécessaires à ces projets en lien avec le Secrétariat Général ;
- L'organisation des retours d'informations à destination des partenaires et des instances et équipes du Parc national ;
- La mise en œuvre du Projet d'Etablissement dans son domaine de compétence ;
- La valorisation des actions conduites par l'Etablissement public et relatives à son domaine de compétence.

Il-elle représente l'établissement dans les réunions techniques avec les partenaires.

Compétences requises

- **Savoirs et connaissances**
 - Connaissances et expériences en matière de méthodes d'acquisition de données nécessaires à la conservation des espèces de faune ;
 - Maîtrise d'outils, de techniques et d'analyse de données pour le suivi de populations et la gestion des menaces dont celles des prédateurs ;
 - Savoir travailler en réseau notamment pour suivre et mettre en place des techniques et protocoles innovants ;
 - Connaissances et expériences en matière de planification des opérations de conservation et de restauration des espèces de faune et de suivi de leur efficacité ;
 - Connaissances et expériences en matière d'actions de lutte contre les espèces exotiques animales et en particulier les prédateurs introduits, et en matière de suivi de leur efficacité... ;
 - Expérience en animation de groupes, de réunions et de partenariats ;
 - Connaissances en matière de gestion budgétaire et de mise en œuvre de la dépense publique ;
 - Expérience du travail en équipe, la construction et la mise en œuvre de programmes multipartenaires ;
 - Gestion et hiérarchisation des priorités ;
 - Connaissances approfondies en écologie (en particulier en milieu tropical), en matière de lutte contre les prédateurs introduits et plus globalement, en matière de gestion et de biologie conservatoire de la faune et de ses biotopes ;
 - Connaissance de la biodiversité de La Réunion, en particulier des espèces cibles.

- **Savoir-faire, savoir-être, aptitudes**
 - Compétences en gestion de données géo-référencées ;
 - Aisance en conception de protocoles, bancarisation et analyse de données et valorisation ;
 - Aisance rédactionnelle ;
 - Aisance relationnelle ;
 - Animation de réunions ;
 - Maîtrise de l'anglais oral et écrit ;
 - Très bonne maîtrise des outils courants de bureautique, de communication, et de ceux adaptés à la biologie (statistiques, bases de données, cartographie...), notamment en open source ;
 - Bonne capacité à la vulgarisation des connaissances scientifiques ;
 - Compétences pour le pilotage et le travail pluridisciplinaire et multi partenarial en mode projet ;
 - Leadership, capacité à fédérer, sensibilité à l'animation d'équipe et expérience en matière de travail collaboratif ;
 - Dynamisme, autonomie, sens de l'initiative ;
 - Diplomatie, qualités relationnelles ;
 - Loyauté et adaptabilité ;
 - Sens de l'écoute, capacité de synthèse.

Conditions d'accès au poste

- Ingénieur, master II ou équivalent, avec expérience confirmée ;
- Permis de conduire B ;
- Bonne condition physique.

Rémunération

- Pour les fonctionnaires : situation indiciaire au moment de la prise de poste et régime indemnitaire associé ;
- Pour les contractuels : prise en compte de l'expérience professionnelle selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues par la réglementation sur présentation de justificatifs d'emploi sur des postes équivalents et classement sur la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau applicable pour les agents non titulaires de certains établissements publics de l'environnement (décret 2016-1697).

Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine des Palmistes.

Dossier de candidature et date limite de candidature

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae ainsi que des trois derniers compte rendu d'évaluation professionnelle, du dernier arrêté de situation indiciaire et de la date de disponibilité est à transmettre :

- **Exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr, avec demande d'accusé de réception automatique.

La date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le **31/05/2024**

Personnes à contacter pour information

- Madame Gwendoline LE LIARD – Cheffe du service Préservation des Patrimoines Naturels :

gwendoline.leliard@reunion-parcnational.fr

- Madame Mariana BONET – Secrétaire générale

mariana.bonet@reunion-parcnational.fr